

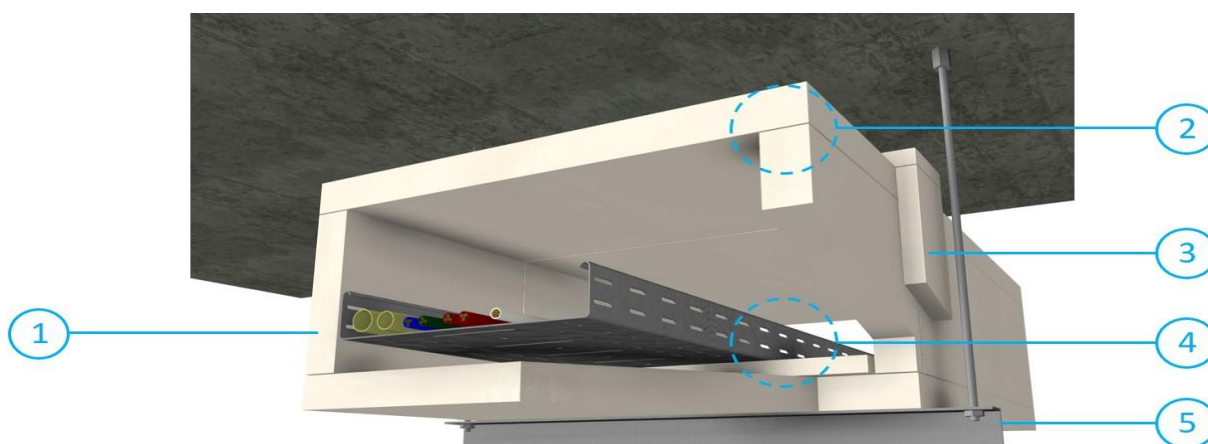
INFORMATION SYSTÈME

3.71l.60 - Maintien de fonction de câbles électriques - 60 minutes - Quatre faces - large



Description

Protection quatre faces de câbles électriques, réalisée en plaques PROMATECT®-L500. Les chemins ou échelles de câbles sont posés dans le conduit. La largeur intérieure minimale du conduit s'élève à 520 mm, la largeur intérieure maximale est limitée à 1250 mm. La hauteur intérieure minimale s'élève à 250 mm, la hauteur intérieure maximale est limitée à 1000 mm.



Construction

1. Plaques PROMATECT®-L500 d'une épaisseur de $e = 40$ mm.
2. Les plaques sont fixées les unes aux autres au moyen de Promat®-GLUE K84 en combinaison avec des (a) agrafes en acier, $l = 80$ mm (diamètre 1,53 mm), posées au moins tous les 100 mm ou des (b) vis en acier, $l = 80$ mm (diamètre min. 5 mm), posées au moins tous les 150 mm.
3. Couvre-joint en bandes PROMATECT®-L500 d'une épaisseur minimale de 20 mm. La bande a une largeur de 100 mm. Les bandes sont fixées au droit des joints au moyen de Promat®-GLUE K84 en combinaison avec des agrafes en acier, $l = 60$ mm (diamètre 1,53 mm), posées au moins tous les 100 mm. Les couvre-joints supérieurs et latéraux se trouvent à l'extérieur du conduit. Les couvre-joints inférieurs se trouvent à l'intérieur du conduit.
4. Câbles électriques, posés dans des chemins ou échelles de câbles perforés ou non-perforés. Les chemins ou échelles de câbles doivent être soutenus tous les 1200 mm par une bande en PROMATECT®-L500 de 100 mm x 20 mm.
5. Système de suspension non-protégé, composé de profilés (25 x 45 x 25 mm au minimum, épaisseur du matériau minimale 3 mm) et de tiges filetées en acier (minimum M8). Les profilés porteurs sont posés au moins tous les 1200 mm et à 50 mm max. des joints entre deux plaques en silicates de calcium consécutives.

Performances du système

3.71l.60	Dimensions intérieures minimales (l x h)		Orientation de l'application
	520 mm x 250 mm	1250 mm x 1000 mm	Horizontal
	Performance incendie	Testé suivant	Numéro du rapport
	Maintien de fonction de câbles électriques 60 minutes	NBN 713.020 (1968) + Addendum 3 (1994)	2014-A-058 Rev.2

Pour tous les autres aspects concernant nos produits et constructions, nous référons à notre documentation et aux rapports et conseils de mise en œuvre.